Courrier des lecteurs

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française**

Band (Jahr): **- (1998)**

Heft 105-106

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Courrier des lecteurs

Offre spéciale Honegger

Vous avez été très nombreux à demander le CD du Roi David d'Arthur Honneger et nous vous en remercions. Les exemplaires dont nous disposions ont été envoyés aux premiers lecteurs qui se sont manifestés par courrier. Pour les autres, le Chœur Régional Vittoria d'Ile de France offre ce CD à un tarif spécial «abonnés du Messager Suisse» au prix de 55 francs (port compris). Envoyez vos chèques à l'ordre du Choeur Régional d'Ile de France, 4, rue de la Michodière, 75002 Paris en mentionnant «offre spéciale abonnés du Messager Suisse».

D'autre part, il nous reste encore quelques couteaux suisses et quelques exemplaires du dernier album paru de Lucky Luke (voir notre offre spéciale du n°102). Soyez là encore rapide si vous voulez recevoir ces cadeaux spécial abonnés. Nous continuerons à vous faire profiter d'offres spéciales dans les prochains numéros, avec en particulier d'autres CD.

TSR

La semaine dernière, j'ai appris que le «câble» à Paris donnait la possibilité d'avoir la TSR (Télévision suisse romande). Abonnée au câble et toute à ma joie, j'appelle France Telecom. Helas, j'apprends que la TSR est bien distribuée sur Paris, mais absolument pas sur la banlieue ouest. Que faire pour que France-Telecom change de politique ? Là est la question.

Henriette G., Suresnes.

Suisse 39-45

Une phrase de votre éditorial du 20 juin 1997, *«Pour ceux qui ont vécu cette époque, souvenez-vous de ce qu'était le poids de la botte nazie, même à l'égard des pays neutres»*, m'incite à vous écrire. À cette époque, en 1942, nous recevions tous les mois un colis de l'Ambassade suisse à Paris. L'intérêt principal était d'apporter des denrées alimentaires pour nos enfants, introuvables chez les commercants, et des fournitures absentes des marchés, telles que des chaussures de première qualité. Je ne veux pas m'étendre sur l'excellent accueil fait à ma femme à l'Ambassade. En 1947, un docteur recommandait que nos deux filles, malades, soient envoyées à la campagne. Seule la SHB, Société Helvétique de Bienfaisance, a accepté de prendre la plus petite, 3 ans, pour l'envoyer à Pau, dans une maison de convalescence suisse pour enfants malades, quelle qu'en soit la nationalité. Sur le quai de la gare, Melle de Sax, chargée de la surveillance de ce voyage, est venue nous prévenir qu'il y avait une défection. Avec notre accord, elle a emmené la plus grande (5 ans, donc au-dessus de la limite d'âge). Il est inutile de parler de la joie de notre fille. Nos petits-fils ont également bénéficié de départs en Suisse durant les années 1970. Melle de Sax, toujours elle, alertait notre fille des dates limites d'inscription à ces colonies. A l'heure actuelle, ce petit fils, Yves, fatigue sa femme en lui parlant sans cesse des meilleures vacances qu'il ait jamais vécues. Pour nous, ces souvenirs restent présents. Ce témoignage relate simplement l'importance qu'a eu la Suisse pour nous durant une période fort troublée. Il peut être utile pour mieux comprendre la Suisse de cette époque.

M. et Mme R, Valeuil.

Deux films ont été présentés par une chaîne de télévision française sur les rapports des banques, des milieux officiels suisses et de la Croix Rouge internationale avec l'Allemagne entre 1940 et 1945. Le deuxième film révélait à mon avis des comportements regrettables, navrants et confondants de naïveté (mais était-ce bien de la naïveté ?) en ce qui concerne l'enquête menée sur les camps de concentration.

Par contre, le premier film ne pouvait en aucun cas susciter l'adhésion : le montage était si mal fait qu'un téléspectateur jeune et non averti aurait pu croire que les nazis avaient, avec l'agrément des autorités suisses, défilé dans les rues de ce pays. La confusion était totale, le commentaire malveillant, pour ne pas dire haineux, allait contre toute tentative d'objectivité.

Nous avons en France assez de choses à nous reprocher pour ne pas porter un jugement global négatif sur le comportement des Suisses pendant la guerre. En ce qui touche les banques plus récemment, étions nous au courant tous ici, des excentricités du Crédit Lyonnais ?

J'ai vécu en Suisse de 1943 à 1946 et n'ai rencontré que générosité et bonté de la part de tous ceux que j'ai rencontré. Je tiens à témoigner ici. Que tous soient remerciés.

M. G., Royan.

Rectificatif

Les arbres abattus au Sud de la place de la Grenette de Vevey le seront sur demande de la municipalité et non pour répondre au vœu du scénographe de la prochaine Fête des Vignerons, comme nous l'annoncions en page 16 de notre numéro d'octobre 1997. D'autre part, aucun arbre n'avait été abattu en 1977.

Le saviez-vous?

Des membres de la Société Suisse de Tir de Paris participent régulièrement à des fêtes de tir en Suisse. L'évocation de Paris, lors de ces rencontres toujours amicales, suscite l'intérêt et surtout l'étonnement. Comment peut-on pratiquer «nos disciplines» en France ? L'étonnement croît encore lorsque l'on évoque les cibles électroniques (suisses) du Tir national de Versailles où s'exerce la S.S.T.P. Eh oui, on pratique, à la Société Suisse de Tir de Paris, le tir à 300 mètres exactement comme en Suisse : avec les mêmes armes, les mêmes programmes, les mêmes distinctions, dans des installations modernes et comparables. Le saviez-vous ? Amis Suisses de la Région Parisienne, vous êtes les bienvenus à la S.S.T.P. dans le cadre plaisant du stand du Tir National de Versailles. Vous pourrez ainsi contribuer au maintien d'une tradition suisse à quelques kilomètres de Paris. Pour tous renseignements, contacter, par téléphone ou télécopie, Didier Ferré au 01 43 45 47 22 ou par courrier au 117 rue de Reuilly, 75012 Paris, ou encore en laissant un message dans la boîte à lettre de la S.S.T.P. au Tir National de Versailles.